

## ADOPTION, FILIATION, PMA

Anne Joos de ter Beerst

Le travail de questionnement et de recherche que nous menons avec mes collègues, à partir des entretiens en PMA et ce depuis 25 ans, nous a obligé<sup>1</sup> à entendre plus en amont que le temps de la naissance ce qui pour un sujet se trame entre sa propre filiation et son désir d'avoir un enfant. Les réflexions et interrogations soutenues aujourd'hui sont issues de la rencontre avec le *dire* des couples, rencontre improbable et à chaque fois singulière entre un couple en demande de traitements d'infertilité et une psychanalyste. C'est donc d'une position d'enseignée par leurs paroles, et non d'une position d'expert ou de savoir, que je tenterai d'en rassembler quelques linéaments.

Une première remarque concerne la temporalité de ces entretiens : ces entretiens ont lieu après un parcours médical fait d'exams, de bilans, de diagnostics, de premiers traitements parfois, parcours plus ou moins longs, venant mettre à l'épreuve non seulement leur désir d'avoir un enfant mais aussi pour certains l'assise de leur conjugalité, et plus subjectivement leur position d'homme et de femme. Aussi la relance d'un traitement plus contraignant comme l'est la FIV sera souvent reçue avec un certain soulagement et l'espoir de clore la question béante du manque d'enfant et de ce à quoi cette béance confronte. Si nous passons notre vie à recouvrir d'un

---

1. Obligé, tel qu'on peut l'entendre dans la formule : 'Je suis votre obligé', au sens où, à partir de notre écoute nous pouvons soutenir cette position d'être l'obligé au Sujet de l'Inconscient.

voile le fait même d'être manquant, à contourner ou éviter les effets de ce que nous appelons la castration, il est un fait que le manque d'enfant rend plus vif encore les bords du trou, plus vif encore le manque d'objet qui viendrait le combler. Avec pour effet l'ébranlement de ce qui pour chacun est un nouage singulier de l'imaginaire des projections parentales, de l'appui symbolique de l'inscription des générations et de ce que le corps a de plus réel, c'est-à-dire d'impossible à dire.

Il nous faut préciser ce temps particulier dans lequel s'inscrivent ces entretiens afin de souligner combien les questions d'adoption et de filiation y seront abordées en lien avec l'infertilité diagnostiquée par la médecine. La première demande qu'ils nous adressent les concerne dans leur désir d'enfant, dans la légitimité de ce désir. Une légitimité qu'ils cherchent parfois à faire attester dans ces entretiens, cherchant un appui au nouage singulier de leurs filiations, un appui au désir auquel certains ne peuvent s'autoriser.

Si l'état civil atteste d'une filiation symbolique, et la biologie d'une filiation réelle, ces deux registres ne pourront tenir que s'ils sont noués par un troisième. Pour que Réel et Symbolique soient noués, cela nécessite le rond de l'Imaginaire des représentations et ressemblances, voire celui d'un quatrième rond venant suppléer au déficit du nouage pour que *nœud de la filiation* tienne. Ainsi ce couple rencontré qui se présentait d'emblée en disant : « *Nous sommes un couple sans histoires* ». Sans histoire mais aussi avec trop d'histoires les encombrant dans leur filiation faite de ruptures familiales. 'Sans histoire', n'est-ce pas à entendre comme une dénégation voire un refus de ce qui pour chacun fait histoire, de ce qui pour chacun fait filiation ?

La filiation et ses fragilités sont au cœur des propos engagés par ces couples. Adoption et filiation seraient le texte de fond sur lequel vient se déposer leur dire autour du devenir parents, des propos qui s'articulent dans une énonciation chaque fois singulière, qui conjugue l'être et l'avoir, l'objet et le sujet du désir.

Ainsi, dans un premier temps, c'est bien souvent sous un questionnement concernant le sens de la vie, le sens de leurs vies qu'est interrogée la filiation : « Quel sens cela a-t-il d'avoir travaillé, d'avoir acquis une maison, des biens, si ce n'est pas pour les transmettre ? » Comme si la filiation était d'abord pensée en termes de validation des choix de vie et des renoncements que cela aura entraînés. Et aussi afin d'assurer le sens d'une vie qui sans descendance paraît se refermer sur eux-mêmes, les confrontant à une boucle plutôt qu'à une suite, à un présent inutile puisque sans à-venir, sans

projections dans le temps et dans l'espace. Mais ne peut-on faire l'hypothèse que les questions qui concernent le « sens de la vie » auraient pour fonction de pallier à la non-réponse de l'Autre ? L'idée de transmettre la vie, le nom, des biens, des valeurs n'est-elle pas un soulagement à ce qui échappe au sens, au Réel dans la vie de chacun ?

Dans cette clinique de l'infertilité c'est à partir de l'angle des traitements que l'adoption sera évoquée en tant que pensable ou impensable pour eux, pour elle, pour lui, à ce moment de leur vie. Pour certains l'adoption est d'emblée inscrite dans leur projet de vie de famille, pour d'autres pas. Et ce qu'ils en disent à ce moment-là, est lié à ce qui détermine leur position de femme et d'homme.

*Adopter, avoir été adopté, se faire adopter, une valse en trois temps qui se décline dans leurs dires.*

M. B. : « Je crains qu'à l'adolescence il ne se détourne de moi parce que je n'en serai pas le vrai père.

Mme. C. : - Moi, je préfère l'adoption à l'IAD<sup>2</sup> parce qu'ainsi nous serons tous les deux sur pieds d'égalité par rapport à l'enfant.

M. D. : -Pour moi l'adoption ne fait pas difficulté, car c'est mon beau-père qui m'a élevé, c'est cet homme-là que je considère comme mon père.

Mme. F. : - L'adoption, ce n'est pas pensable pour moi, ce que je veux c'est porter et mettre au monde mon enfant.' M.F. 'Avec l'adoption on ne sait pas ce qu'on aura.

M et Mme G. : -Nous, on ne veut pas l'adoption et toutes ces procédures, on ne pourrait supporter l'idée qu'on vienne faire une enquête sociale chez nous, et qu'on puisse mettre en doute nos compétences de futurs parents.

M. K., très surpris d'entendre sa femme dire « un enfant, pourquoi pas par adoption », dit : - plus tard peut-être, pas maintenant, on n'en est pas encore là.

M. P. : - Je préfère faire appel à un donneur, puisque c'est ma femme qui portera l'enfant : ce sera quand même un enfant de nous-deux ; ce n'est pas moi qui l'ai fait mais c'est quand même avec elle que je le fais. Cet enfant sera quand même la moitié de nous deux. L'adoption ce n'est pas pareil. »

---

2. IAD : Insémination artificielle par donneurs. En Belgique les donneurs sont anonymes. Mais deux projets de loi ont été déposés en 2015 proposant la levée de l'anonymat.

Chacune de ces phrases est à entendre comme ce qui émerge d'un refoulement dans la confrontation au manque d'enfant, et qui cherche à se dire. Si j'ai tenu à les rapporter, c'est pour la richesse de ces propos bruts, qui seront l'occasion d'un étonnement, d'un soulignement, d'une reprise dans le temps de l'entretien ou dans un temps différé. Je crois qu'il faut entendre ces propos dans cette temporalité d'un premier entretien, car autour du penser de la maternité et de la paternité, il y a un frayage qui opère et des positions qui changent aussi.

Mais comment et à partir de quoi s'inscrit singulièrement le *se penser père ou mère d'un enfant* ? Cette question est à l'œuvre pour chacun et se pose tant subjectivement qu'au sein du conjugo.

Déjà nous pouvons pointer que le refus ou la difficulté avancée en faveur de l'adoption et même parfois à l'égard de l'IAD laisse entendre que la *filiation* se pense articulée à la question du *vrai*. Un vrai à entendre d'avantage du côté de la certitude que de la vérité. Que revêt cette crainte qu'à l'adolescence l'enfant puisse reprocher à son parent de ne pas en être le vrai, le vrai père, la vraie mère ? Et de quoi serait constitué la crainte, du côté parental, que l'enfant ne soit pas vraiment issu de leurs gamètes ? La question en jeu dans ces propos ne tient-elle pas au fait que la filiation se pense d'emblée comme filiation naturelle, au sens de la génétique et non articulée à la filiation symbolique et imaginaire ? Et que pour certains elle ne sera pensable qu'à la condition de cette accroche positive à ce qui vient réellement de l'autre conjoint.

Beaucoup de femmes diront que c'est le fait de porter l'enfant qui compte. C'est ça qui leur permet de penser et de dire 'c'est mon enfant', que celui-ci soit issu d'un donneur ou non. Mais la clinique rend compte que cela n'est pas le cas pour toutes. J'ai déjà évoqué cette mère en proie à des crises d'angoisses folles devant son premier enfant, conçu par IAD. Il lui aura fallu très longtemps la présence réelle de son mari pour calmer ces crises qui surgissaient quand elle était confrontée à cette altérité radicale que représentait cet enfant pour elle, alors que le second, conçu par FIV avec les gamètes de son mari, ne lui procurait pas ces angoisses. La dissociation géniteur-père venait empêcher pour elle le *tissage imaginaire* qui lui aurait permis de nouer pour cet enfant un *Réel anonyme* avec le *Nom du père*.

Et pour un homme : que sa femme porte l'enfant est souvent ce sur quoi il s'appuie pour se penser père de cet enfant. Mais c'est plus complexe. M. V. a subi à sa demande une vasectomie<sup>3</sup>. Il doit faire face à la demande de son

---

3. Vasectomie : ligature des canaux déférents.

épouse d'avoir un petit dernier, une fille de préférence après leurs quatre garçons. Ils ont recours à une FIV avec donneur. Je les rencontre après la naissance de l'enfant, un garçon ! Monsieur fait cette remarque « Je vais l'élever, cet enfant, comme les autres, j'ai accepté d'en être le père », mais il pose néanmoins la question du trait identificatoire « chez moi tous les hommes, de père en fils, souffrent d'ulcère de l'estomac, celui-ci n'aura certainement pas ça ». A quoi je répondis : « qui sait ? Comment donc dans ce contexte penser le "de père en fils" ? » Dans ce cas, n'est-ce pas le trait identificatoire qui pour lui fait filiation au-delà de sa promesse d'adopter et d'élever l'enfant comme les autres ?

Ne pouvons-nous remarquer qu'aujourd'hui c'est la filiation dite naturelle, et surtout biologique qui semble prendre le pas sur ce qui est un *nouage de filiation* R, S, et I. Nous savons que, même auparavant, cela a bien souvent été le cas. Suffisamment d'enfants ont été déshérités parce que non issus du lien consanguin avec le père. Mais le droit de la famille institué aujourd'hui un autre axe de prévalence, un autre ordre. Le père est-il celui qui a procréé ou celui qui a élevé l'enfant ? Ce qui en termes juridiques s'appelle la possession d'état. Cette question est régulièrement agitée par les médias surtout quand il s'agit d'enfants d'hommes connus ou publics. Qu'est-ce qui sera retenu comme prévalent : la version naturaliste ? la version narrative, qu'elle soit personnelle ou familiale ? ou la version symbolique et nominante ?<sup>4</sup>

J'oserai avancer qu'il me semble que c'est sur les trois consistances et leur nouage R, S et I que maternité et paternité prennent leur appui mais qu'en fonction des situations toutes singulières chacun n'y engage, subjectivement, pas la même mise. Charles Melman avait évoqué, lors de la journée d'études de 2011 à La Sorbonne<sup>5</sup>, que dans le cadre des IAD le donneur ne s'engageait à rien, n'engageant là ni son nom ni son acte de père à soulager l'enfant de la demande de la mère. Le terme de père biologique n'est-il pas un abus de langage ? Ce qui donne valeur au don c'est ce qu'en fera le receveur, ce qu'il en dira, comment il l'honorera. Pour en faire du 'père' biologique, une opération s'impose, qui passe par la façon dont cet homme et cette femme accueilleront ce don, venu d'ailleurs, au sein de leur couple.

---

4. A lire à ce propos : La fin d'un monde, essai sur la déraison naturaliste, Jean-Yves Dartiguenave, Jean-François Garnier, P. U. Rennes, 2014

5. Journée d'études : La famille et ses évolutions contemporaines : enjeux éthiques, politiques, psychiques. Université Paris-Sorbonne, 24 septembre 2011

Il n'est pas rare non plus d'entendre dire par une femme lors d'un entretien, que ce donneur réveille fantasmatiquement la présence de l'autre homme avec qui elle tromperait son conjoint. Ne peut-on penser que le passage par le fantasme permet d'appivoiser un réel qui sinon plongerait le sujet dans un abîme d'angoisse ? Avec le risque de réduire l'altérité à de l'étrangeté pure, à de l'Autre irréprésentable, un pur Réel. Le fantasme, tel que J. Lacan nous en livre la formule : *S barré poinçon petit a* n'est-il pas à lire comme une opération de nouage Imaginaire entre un Sujet, nécessairement Symbolique, et son objet a, Réel ?

D'où la question qui surgit de cette clinique : une femme peut-elle faire un enfant avec rien que de l'irréprésentable, hors représentation, hors imaginaire et hors symbolique ?

C'est parce que la filiation est une construction et non un donné qu'elle prend appui sur ce qui fait inscription symbolique dans la langue. Toute filiation fictionnelle s'appuie sur la filiation symbolique et réelle. Mais aujourd'hui l'inscription du nom ne dépend plus d'une lignée, c'est-à-dire d'un ordre qui vous précède, mais d'un choix. Le couple, et plus particulièrement la mère, a le choix entre donner le nom de la mère, le nom du père ou le nom des deux.

En tant qu'analyste notre intérêt porte sur l'acquiescement ou le refus du sujet à la filiation qui est la sienne et aux embarras qu'entraîne pour ce sujet et dans sa vie cette filiation.

Mais de quelles natures sont ces filiations d'aujourd'hui présentées comme « nouvelles filiations » ?

Je ferai un détour par les couples homosexuels que nous rencontrons depuis plus de dix ans maintenant. Il est un point sur lequel, à propos des enfants et de la filiation, ces couples insistent beaucoup, et ce point est la dimension de l'amour. C'est une des premières choses qui nous a frappés dans ces entretiens. Cette dimension de l'amour semblait devoir répondre au questionnement que nous avons voulu ouvrir avec ces couples concernant leur futur enfant, à savoir comment elles pensaient que leur enfant pourrait faire avec cette conception différente mais aussi comment elles-mêmes le pensaient. Nous ne saisissions pas d'emblée la portée de ces réponses en termes d'amour. Mais nous avons tenté quelques hypothèses.

Nous pourrions souligner aujourd'hui que si c'est bien cet axe d'amour qui semble prédominer, cela devrait être mis en lien avec les modifications actuelles du tissu symbolique. Car si dans la et les familles contemporaines,

le nom semble perdre sa valeur symbolique de nomination, sa fonction nominante en tant que traversant les générations, il s'agira de faire tenir la famille par d'autres liens.

Les couples de femmes rencontrés abordent bien souvent la question du nom mais en tant que nommée : comment vont-elles *être nommée par l'enfant*, à savoir toutes deux se faire appeler maman ou vouloir introduire une différenciation de nom et de place. Et qu'en est-il du nom que portera l'enfant ? Le nom de l'enfant, nom qui indique une filiation, voire une double filiation, est peu présent d'emblée dans ces entretiens. Il se pourrait qu'il s'agisse d'un temps où la question n'a pas encore émergée. Et qu'en effet ce qui importe en premier lieu concerne le fait d'être nommé(e) pour ensuite pouvoir nommer. Mais ne serait-ce pas aussi un effet de ce que c'est l'amour qui doit faire lien ? Que la nouvelle famille à construire se construit en appui sur le discours contemporain et donc sur un plan horizontal et non vertical ? De quelle consistance est l'amour ? Ou s'agit-il de fonder *une famille sans filiation* ? A moins que, comme nous le proposait Alain Harly dans son intervention : « Y a-t-il un sujet postcommuniste ? » nous serions en train de réaliser, selon le modèle de Engels, la famille inutile ?

Deuxième hypothèse : l'amour, mis ainsi sur le devant de la scène, ne serait pas sans fonction. Il serait de l'ordre de la nécessité à venir recouvrir la scène du réel de la conception. Mais les conceptions dont il est question ici, sont des conceptions obtenues par le biais de la médecine et de la techno-science. La question subjective du sexuel en est en quelque sorte évacuée. Le sexe qui est du côté d'un Réel, d'un indicible de la copulation, est ici disjoint de la procréation. Dans cette disjonction du sexuel et de l'engendrement nous pouvons penser que l'amour avancé comme ce qui fait lien aurait pour fonction de venir recouvrir cette disjonction, voire même servir de jonction.

Troisième hypothèse : ce versant de l'amour sur lequel insistent certains couples de femmes viendrait au premier plan d'autant plus que le donneur est versé du côté du Réel. C'est ainsi qu'elles le disent : 'il n'aura aucune place puisqu'il est anonyme'. Et le Réel est anonyme. Dans ce cas, le donneur n'a pas de place sur la scène du monde, sur la scène de la représentation. D'où la grande difficulté à venir symboliser une telle situation.

L'enfant de l'amour plutôt que l'enfant du don ?